

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024**

Le Conseil Municipal de Saint-Léger-lès-Paray s'est réuni le jeudi cinq septembre deux-mille-vingt-quatre, à vingt heures sous la présidence de M. Eric BOURDAIS, Maire, en vertu d'une convocation en date du trente août deux-mille-vingt-quatre.

### **Etaient présents :**

M. BOURDAIS Eric, M. BOURGEON Laurent, Mme COMBALUZIER Françoise, M. GENEVOIS Jean-Jacques, Mme GUERIN Danielle, Mme GUINGAND Colette, Mme LAVOCAT Marie-Hélène, M. MATRAS Alain, Mme MICHAUD Valérie, Mme PASCAL Christelle et Mme PEGUIN Nathalie.

### **Etaient absents, excusés :**

M. AUCOURT Frédéric, Mme DESSEIGNE Emmanuelle et M. GUILLEMIN Jean-Marc.

-----

Monsieur Éric BOURDAIS, Maire, ouvre la séance à 20 heures et procède à l'appel des présents.

Madame LAVOCAT Marie-Hélène a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :**

#### **1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024 :**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du jeudi 20 juin 2024.

#### **2°) POINT SUR L'URBANISME :**

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers d'urbanisme traités depuis la dernière réunion du conseil municipal, soit 4 certificats d'urbanisme, 3 permis de construire, 1 déclaration préalable et 3 Droit de Préemption Urbain

#### **3°) MOUVEMENT DE LA POPULATION :**

M. le Maire fait part des mouvements de populations qui ont été constatés. Une naissance, trois mariages et un baptême républicain ont été célébré.

#### **4°) ECHANGE TERRAIN COMMUNE / M. DUCAROUGE :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération 2023-11 portant sur l'échange de terrains entre la commune et M. DUCAROUGE.

En raison d'un oubli, il conviendrait de délibérer à nouveau pour ce dossier.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'échange de terrain avec les héritiers de M. DUCAROUGE JP des parcelles C447 et C452 contre celle appartenant à la commune cadastrée C450 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents devant intervenir.

#### **5°) VENTE BIEN IMMOBILIER:**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un compromis a été signé avec M. et Mme TURA pour l'acquisition de la maison située Impasse de la Verchère Maltey.

Le conseil municipal, à l'unanimité, cède le bien situé sur la parcelle B 349 pour un prix de vente de 170 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente.

#### **6°) CLECT – APPROBATION DU RAPPORT :**

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT fixant les attributions de compensations pour les communes membres de la Communauté de Communes établi lors de la réunion en date du 11 juillet.

Seule l'attribution versée à la commune de Digoin fait l'objet d'un ajustement lié au transfert de compétence du DOCK 713.

Le conseil municipal approuve le rapport tel que présenté.

#### **7°) PARAY LE MONIAL – REMBOURSEMENT FRAIS SCOLARITE 2023 /2024 :**

Monsieur le Maire présente la liste des élèves originaires de la commune et fréquentant les établissements scolaire du 1<sup>er</sup> degré de Paray le Monial.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de rembourser la commune de Paray le Monial pour les frais de scolarité pour l'année scolaire 2023/2024 d'un montant global de 58 132,35 € soit 9 élèves de maternelles et 25 élèves de primaires pour les écoles publiques, 10 élèves de maternelles et 15 élèves de primaires pour les écoles privées et 32 élèves fréquentant les restaurants scolaires.

Les membres du conseil municipal prennent acte des dépenses obligatoires présentées.

L'école de Saint Vincent Bragny ne sollicite pas les communes.

#### **8°) ASSAINISSEMENT COLLECTIF – RPQS 2023 :**

Comme chaque année, le rapport sur le prix/qualité du service d'assainissement collectif doit être établir et publier sur la plateforme SISPEA (consultable par tous). Monsieur le Maire présente les principaux indicateurs du rapport.

Le conseil municipal approuve le rapport présenté.

#### **9°) SALLE DES FETES – MODIFICATION DU REGLEMENT :**

Monsieur le Maire souhaiterai modifier le règlement de la salle des fêtes en remplaçant « salle polyvalente » par « salles »

Il sera préciser dans l'article 2 que :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les modifications souhaitées et fixe un nouveau tarif pour défaut de nettoyage de 50 € pour la petite salle et 100 € pour la grande salle.

#### **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :**

→ Le permis de construire pour l'aménagement des locaux sous mairie a été déposé.

→ Deux devis (Tradi TP et Bourgeon TP) ont été reçu pour le prolongement du chemin piétonnier le long de la RD 248 jusqu'au Breuil, un dernier devis de Bouhet et en attente. M. GENEVOIS : Besoin de buser le fossé ? Non

Fin chantier rentrée 2025

→ Enherbement du trottoir devant aire de jeux, rue des Mimosas, deux devis reçus pour un décapage et semi dans terre végétale. M. GENEVOIS : pb d'enracinement dans des cailloux ? Mme LAVOCAT exemple avenue des Platanes à Digoin.

Des devis seront demandés pour d'autres matériaux pour le reste des trottoirs du lotissement

→ Le cabinet ADAGE a établi un plan pour le recensement et le classement des voies communales. M. BOURGEON : création d'une commission ?

Réunion prévue le 12 septembre à 20h (avec M. LATHUILIERE?)

Pb arbre tombé et barrière installée sur chemin vers chez minmin ???

→ Comme prévu dans les baux (Restaurant et MAM), la révision des loyers a été calculée.

→ Le Département octroie une subvention de 540 € pour la restauration du cadastre napoléonien restauré par Mme GILLES.

- ↳ Une stagiaire de la formation des secrétaire de mairie dispensée par le Centre de Gestion sera accueilli à partir de la mi septembre jusqu'à la mi décembre.
- ↳ La société Soterkenos a effectué un dépannage du poste de relevage qui a été en panne pendant 1 mois.
- ↳ Pb de visibilités et carrefours dangereux DRI et Mme MICHAUD.
- ↳ Une réunion de démarage des travaux de la STEP doit prochainement être organisée.
- ↳ Tableau électrique de la salle fait
- ↳ Les bariollets ont été changés par des passes.
- ↳ Le moteur du store de la MAM a été remplacé.
- ↳ Le gravier du parking du restaurant ravine.
- ↳ La réfection de la chaussée, suite aux travaux d'enfouissement, est terminée.
- ↳ Des fuites ont été constatées sur le toit de la salle des fêtes, les travaux de remplacement des tuiles doivent reprendre la semaine prochaine.
- ↳ Le raccordement à la fibre de la mairie se fait demain. M. BOURGEON : enfouissement de la ligne à la Varenne
- ↳ En raison d'un problème de livraison, l'éclairage autonome n'a pas été installé.
- ↳ Le broyeur n'est pas encore livré.
- ↳ Pas de nouvelle du godet.
- ↳ Entretien divers du matériel de jardinage (tondeuse, desherbeuse, rigoleuse). Suite à la dernière réunion, entretien des fossés sera sous traiter. Faire tour des fossé pour établir programmation.
- ↳ Le Syndicat Refuge Fourrière fait paraître un rappel sur la gestion des chats errants.
- ↳ Un rappel de la réglementation sur le bruit sera fait, ainsi que sur le brûlage et sur les dépôts sauvages.
- ↳ Les mêmes membres du conseil chargeront de l'organisation du noël des enfants et du repas des aînés.
- ↳ Monsieur le Maire rappelle les dates des prochaines réunions :
  - Séminaire
  - Pont de colayot
  - AMR
  - VIF
  - DDT
  - PLUi
  - SSIAD
  - Pompiers (Mme MICHAUD : Plan communal de sauvegarde ?)
  - SYDESL

Monsieur le Maire lève la séance à 21h45.

La secrétaire de séance,  
Mme LAVOCAT Marie-Hélène

Le Maire,  
Éric BOURDAIS